



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025
American Hospital of Paris
63 boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

63 boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil des Gouverneurs de l'American Hospital of Paris,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'American Hospital of Paris, comprenant le bilan, le compte de résultat et les notes et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'American Hospital of Paris au 31 décembre 2025 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables applicables en France.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.4. « Principes, règles et méthodes comptables – paragraphe Changement de réglementation comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'agrées par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances du 11 avril 2019. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'American Hospital of Paris conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et principes comptables applicables en France, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'American Hospital of Paris en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'American Hospital of Paris.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA, permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'American Hospital of Paris.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;



- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ses informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'American Hospital of Paris à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 17 juin 2026

KPMG S.A.

Yves Delmas
Associé

Comptes annuels

En Euros

American Hospital of Paris

63, Bd Victor Hugo
92 200 Neuilly-sur-Seine

Exercice clos le 31 décembre 2025

SIRET : 78542377300015

Sommaire

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF
3. COMPTE DE RESULTAT
4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
 - 4.1. Activité et moyens de l'entité
 - 4.2. Faits marquants de l'exercice
 - 4.3. Evénements post clôture
 - 4.4. Principes, règles et méthodes comptables
 - 4.5. Informations relatives au bilan
 - 4.5.1. Actifs immobilisés
 - 4.5.2. Stocks et encours
 - 4.5.3 Etat des créances
 - 4.5.4. Fonds propres
 - 4.5.5. Fonds dédiés
 - 4.5.6. Provisions
 - 4.5.7. Dette financière
 - 4.5.8. Etat des dettes
 - 4.5.9. Produits à recevoir et charges à payer
 - 4.5.10. Comptes de régularisation
 - 4.6. Informations sur le compte de résultat
 - 4.6.1. Concours publics et subventions
 - 4.6.2. Autres produits
 - 4.6.3. Résultat exceptionnel
 - 4.7. Autres informations
 - 4.7.1. Engagements hors bilan

4.7.2. Effectifs

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

4.7.5. *Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger*

4.7.6. Honoraires des commissaires aux comptes

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

1. Bilan Actif

En EUR	2025		2024	
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, droits similaires	17 410 522	13 117 083	4 293 439	3 900 031
Immobilisations incorporelles en cours	1 127 036		1 127 036	1 659 765
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	619 936	19 545	600 391	600 391
Constructions	152 504 596	116 150 339	36 354 257	39 296 707
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 096 241	34 849 248	5 246 993	5 326 826
Immobilisations corporelles en cours	6 478 325		6 478 325	2 905 255
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et créances rattachées	20 000 990	-	20 000 990	20 000 990
Autres titres immobilisé	300	-	300	300
Prêts	2 974 952	-	2 974 952	2 873 211
Autres	476 918	-	476 918	471 266
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	241 689 816	164 136 215	77 553 601	77 034 742
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stock et en-cours</u>				
Matières premières et autres approvisionnements	2 736 541		2 736 541	2 484 791
<u>Créances</u>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	54 499 640	8 868 164	45 631 476	37 469 459
Autres	40 636 803		40 636 803	40 603 049
Charges constatées d'avance	1 228 936		1 228 936	1 273 504
Valeurs mobilières de placement	25 912 855		25 912 855	2 713 266
Disponibilités	50 969 967		50 969 967	76 985 024
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	175 984 742	8 868 164	167 116 578	161 529 093
Ecarts de conversion actif	-		-	-
TOTAL GENERAL	417 674 558	173 004 379	244 670 179	238 563 835

2. Bilan Passif

En EUR	2025	2024
PASSIF		
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	128 060 129	113 234 677
Excédent ou déficit de l'exercice	- 3 758 127	14 825 452
TOTAL I	124 302 002	128 060 129
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	40 440 039	36 032 805
TOTAL II	40 440 039	36 032 805
PROVISIONS		-
Provisions pour risques	6 495 349	5 888 350
Provisions pour charges	5 830 286	5 979 965
TOTAL III	12 325 635	11 868 315
DETTES		-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 972 997	11 312 202
Avances et acomptes reçus	15 895 639	10 466 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 405 924	20 392 649
Dettes fiscales et sociales	15 630 015	13 960 568
Dettes sur immo. et comptes rattachés	534 985	904 261
Autres dettes	4 041 310	4 871 955
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL IV	67 480 870	61 908 577
Ecarts de conversion passif (V)	121 633	694 009
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	244 670 179	238 563 835

3 Compte de résultat

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	5 271 287	4 885 931
<u>Ventes de biens et services</u>		
Produits de l'activité hospitalière et des consultations	100 587 494	100 585 087
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Concours publics et subventions d'exploitation	34 594 578	34 230 173
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	7 132 944	4 908 120
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	414 605	1 235 262
<i>Mécénat</i>	523 230	6 839 485
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	2 438 589	3 766 011
Utilisation des fonds dédiés	161 430	2 753 542
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corp.	-	-
Autres produits	25 525 825	19 150 097
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	176 649 982	178 353 708
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de produits et fournitures médicales	32 076 222	31 369 301
Variation de stocks	- 251 750	- 50 327
Autres achats et charges externes	49 809 263	43 673 562
Impôts, taxe et versements assimilés	5 566 234	5 957 793
Salaires	46 425 355	44 402 640
Cotisations sociales	21 807 203	19 052 007
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	13 799 328	13 674 943
Dotation aux provision	2 895 910	4 706 355
Report de fonds dédiés	4 568 664	2 197 993
Valeurs comptables des immobilisations incorp. er corp. cédées	2 341	-
Autres charges	3 028 758	1 788 500
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	179 727 528	166 772 767
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 3 077 546	11 580 941
<u>Produits financiers</u>		
Autres intérêts et produits assimilés	2 713 154	3 532 567
Différences positives de change	7 444	235 384
Total III	2 720 598	3 767 951
<u>Charges financières</u>		
Autres intérêts et charges assimilées	3 346 308	383 448
Différences négatives de change	54 871	7 622
Total IV	3 401 179	391 070
RESULTAT FINANCIERS (III-IV)	- 680 581	3 376 881
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	- 3 758 127	14 957 822
Produits exceptionnels (V)	-	38 910
Charges exceptionnelles (VI)	-	171 280
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	132 370
Total des produits (I+III+V)	179 370 580	182 160 569
Total des charges (II+IV+VI)	183 128 707	167 335 117
EXCEDENT OU DEFICIT	- 3 758 127	14 825 452

4 Annexe aux comptes annuels

4.1. Activité et moyens de l'entité

L'Hôpital Américain de Paris (AHP) est une association créée en 1906 par quelques membres de la communauté américaine de Paris. Leur volonté était de faire œuvre de bienfaisance en construisant à Paris un hôpital capable d'offrir aux ressortissants américains résidant en France, quels que soient leurs revenus, des soins médicaux conformes aux pratiques américaines et délivrés dans leur langue maternelle.

Le 30 janvier 1913, le Congrès Américain a voté à Washington, selon la procédure dite d'incorporation, une loi qui reconnaît la Charte de l'Hôpital Américain de Paris et lui accorde un statut fédéral. Le 18 mars 1918, en remerciement des services rendus à la France pendant la Première Guerre Mondiale, le Conseil d'Etat a accordé à l'Hôpital Américain de Paris la reconnaissance d'utilité publique et un décret l'autorise à recevoir des dons qui lui permettent d'investir dans ses infrastructures, son matériel médical ainsi que dans des projets dans le domaine de la santé.

L'AHP reste un hôpital privé classique, couvrant la quasi-totalité des activités hospitalières, mais ne réalisant pas d'actes de chirurgie lourde. L'AHP a des plateaux médicaux techniques de grande qualité, et un équipement lourd (IRM, Scanner, TEP scan..) de très haut niveau ce qui en fait un atout pour nos patients.

L'AHP intègre dans ses locaux des box de consultations externes, dans lesquels les médecins reçoivent en consultation les patients. Tous les médecins travaillant à l'AHP sont accrédités, et sont tous libéraux et indépendants. L'AHP n'a pas de médecin salarié. L'AHP possède également un « check-up center » des plus importants en France.

80 % de nos patients sont « sécurité sociale », mais l'AHP attire également une patientèle internationale importante, qui correspond à 20 % de son activité. Le Moyen-Orient et l'Afrique sont les deux principales régions dans lesquelles vivent nos patients internationaux. L'AHP vit depuis plusieurs mois maintenant, et cela comme tous les centres hospitaliers, un virage de l'hospitalisation complète vers l'hospitalisation ambulatoire (sans nuitée).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

L'association dégage un bénéfice de 732 910 € pour l'exercice 2025.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4.2. Faits marquants de l'exercice

Sur l'exercice 2025, les charges ont augmenté à revenus constants, traduisant une dégradation liée au contexte économique. Par ailleurs, la livraison du Bâtiment K a été retardée de plus de six mois par rapport à la date initiale.

4.3. Evénements post clôture

Il n'y a pas d'événement post clôture concernant cet exercice.

4.4. Principes, règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément au règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que conformément au règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2022-06, à jour avec le règlement ANC 2023-03. Notamment sur la base des principes fondamentaux du PCG :

- Image fidèle
- Comparabilité et Continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Prudence
- et de permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

L'exercice 2025 est marqué par l'entrée en vigueur obligatoire, au 1er janvier, du règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 (PCG) relatif à la modernisation des états financiers et du règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui prévoit les principales dispositions suivantes.

Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont désormais définis comme les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, et non plus comme une liste de charges et produits par nature. Les seuls éléments admis par nature en résultat exceptionnel sont limités aux écritures comptables d'origine purement fiscales, comme les amortissements dérogatoires, les changements de méthode et les corrections d'erreurs.

L'évolution de la présentation du compte de résultat

Afin de faciliter l'analyse de l'activité de l'association au cours de l'exercice à méthode comptable constante, un tableau comparatif est fourni visant à donner l'impact qu'aurait eu cette nouvelle méthode sur les indicateurs si elle était appliquée au 31 décembre 2024. Le tableau comparatif a été établie à partir des états financiers publiés et après reclassement des transferts de charges et des opérations exceptionnelles selon les critères exposés par la nouvelle réglementation.

	Présentation faite en 2024	Reclassement	Présentation 2024 avec application de la nouvelle réglementation
Exploitation			
Autres produit	4692	34 218	38 910
Salaires et cotisations sociales		4 692	4 692
Autres charges		(171 280)	(171 280)
	4692	(132 370)	(127 678)
Exceptionnel			
Produits exceptionnels	38910	(38 910)	
Charges exceptionnelles	(171 280)	171 280	
	(132 370)	132 370	-

Méthodes et règles d'évaluation

- ✓ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le mode linéaire. La première annuité d'amortissement est calculée selon la règle du prorata temporis, à compter de la date de mise en service.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

- Logiciels, études et développements Amortissement de 3 à 10 ans
- Constructions : Amortissement de 25 à 50 ans
- Installations techniques, matériel, outillage : Amortissement 5 à 10 ans
- Autres équipements : Amortissement 3 à 5 ans
- Matériel de transport : Amortissement sur 5 ans
- Matériel de bureau : Amortissement sur 5 ans
- Matériel informatique : Amortissement sur 3 ans

Les immobilisations incorporelles en cours représentent les coûts d'acquisition et de mise en œuvre d'actifs incorporels non encore opérationnels au 31 décembre 2025. Les immobilisations corporelles en cours représentent l'avancement des travaux réalisés et non achevés au 31 décembre 2025.

Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés et qu'il existe par conséquent un risque que la valeur comptable de l'actif ne soit pas recouvrable. Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

✓ Immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des actifs dans le patrimoine.

Les prêts font l'objet de dépréciation au cas par cas, selon la probabilité de recouvrement. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur de la quote-part détenue.

✓ Stocks

Les stocks, principalement les médicaments et les fournitures médicales, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

✓ Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. La dépréciation est évaluée en fonction de la typologie de la créance et du taux de recouvrement basé sur les statistiques des 2 dernières années.

✓ Opération en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances, en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

✓ Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si cette dernière est inférieure.

Les disponibilités en devises étrangères sont évaluées au cours de change de clôture. Les écarts de conversion représentant des pertes latentes sont intégralement provisionnés.

✓ Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ils sont regroupés par nature de ressources : subventions d'exploitation, contributions financières et ressources issues de la générosité du public.

Le projet est défini par l'organe compétent et répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « report en fond dédiés ». Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie » utilisations des fonds dédiés ».

✓ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir :

- les risques et litiges en cours ;
- les engagements pris envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont provisionnés à hauteur de 5 830 286€ au 31 décembre 2025.

L'engagement de retraite correspondant aux indemnités de départ à la retraite est comptabilisé en provision pour charges et est calculé conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 7 novembre 2021 et en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n° 475/2012 du 5 juin 2012. En tenant compte des hypothèses suivantes :

- des effectifs présents ;
- d'un départ volontaire des salariés à la retraite selon les critères suivants :

Né avant 1963 : 62 ans et 6 mois

Né avant 1964 : 62 ans et 9 mois

Né avant 1965 : 63 ans

Né avant 1966 : 63 ans et 3 mois

Né avant 1967 : 63 ans et 6 mois

Né 1968 : 63 ans et 9 mois

Né en 1968 ou après : 64 ans

- d'un taux de rotation (% par tranche d'âge);
- d'une table de mortalité (INSEE TV TD 19-21);
- d'un taux d'actualisation de 3,98% en 2025 (vs 3,42% en 2024);

- d'un taux de revalorisation salariale de 2.50%;
- d'un taux de charges sociales de 60%

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain.

✓ Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

✓ Legs et donations

Les legs et donations sont enregistrés à la date de transfert de propriété pour les immeubles ou à la date de perception des fonds.

Les dons peuvent être divisés en deux catégories : les dons affectés à des projets précis et les autres dons utilisables par l'Hôpital Américain sur des projets de son choix.

✓ Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.5. Informations relatives au bilan

4.5.1. Actifs immobilisés

	2024			2025		
		Acquisition	Diminution	Reclassement		
Immobilisations						
Concessions, brevets, droits similaires	23 167 278	2 298 832	(8 588 317)	532 729	17 410 522	
Immobilisations incorporelles en cours	1 659 765			(532 729)	1 127 036	
Total immobilisations incorporelles	24 827 043	2 298 832	(8 588 317)	-	18 537 558	
Terrains	619 936				619 936	
Constructions	150 046 276	2 700 615	(242 295)		152 504 596	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 046 158	2 440 612	(390 529)		40 096 241	
Immobilisations corporelles en cours	2 905 255	3 573 070			6 478 325	
Total immobilisations corporelles	191 617 625	8 714 297	(632 824)	-	199 699 098	
Participations	20 000 990				20 000 990	
Autres titres immobilisés	300				300	
Prêts	2 873 211	101 741			2 974 952	
Autres	471 266	5 652			476 918	
Total immobilisations financières	23 345 767	107 393	-	-	23 453 160	
Total	239 790 435	11 120 522	(9 221 141)	-	241 689 816	

Amortissement	Duré d'amortissement	2024	Dotation	Diminution	2025
Concessions, brevets, droits similaires	3 à 10 ans	19 267 247	2 438 153	(8 588 317)	13 117 083
Total immobilisations incorporelles		19 267 247	2 438 153	(8 588 317)	13 117 083
Terrains	Néant	19 545			19 545
Constructions	25 à 50 ans	110 749 569	5 643 065	(242 295)	116 150 339
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	32 719 332	2 518 105	(388 189)	34 849 248
Total immobilisations corporelles		143 488 446	8 161 170	(630 484)	151 019 132
Total		162 755 693	10 599 323	(9 218 801)	164 136 215

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital (K EUR)	Autres réserves (K EUR)	Quote-part de capital détenue	Valeur comptable nette des titres détenus (K EUR)	Montant net des prêts et avance consentis par la société (K EUR)	Montant net des engagements donnés par la société (K EUR)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (K EUR)	Résultat du dernier exercice clos (K EUR)	Dividendes encaissés au de l'exercice
Centre de Cancérologie de la Porte de Saint-Cloud	1 000	15 697	100%	20 000	0	0	35 059	4 766	0
SCI	1	0	99%	1	30 918	0	0	0	0

4.5.2. Stocks et encours

	2025			2024
Brut	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnement	238 955	-	238 955	216 672
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	2 497 586	-	2 497 586	2 268 119
	2 736 541	-	2 736 541	2 484 791

4.5.3. Etats des créances

	2025			2024
Etat des créances par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	54 499 640	54 499 640		43 137 620
Avances et acomptes versés	647 615	647 615		757 057
Etat et autres collectivités	406 881	406 881		220 140
Groupe et associés	34 458 489	-	34 458 489	31 172 351
Personnel et médecins	2 323 084	2 323 084		1 878 776
Autres créances	2 800 734	2 800 734		6 574 725
Charges constatées d'avance	1 228 936	1 228 936		1 273 504
	96 365 379	61 906 890	34 458 489	85 014 173

La ligne « groupe et associés » correspondant principalement à l'avance faite à la SCI qui porte le crédit-bail dans le cadre de la construction de l'extension de l'hôpital américain (bâtiment K).

Dépréciation des créances	2024	Dotation	Reprise	2025
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 668 161	3 200 003		8 702 809
Autres	-			-
	5 668 161	3 200 003	-	8 702 809

4.5.4. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau	113 234 677	14 825 452			128 060 129
Excedent ou déficit de l'exercice	14 825 452	(14 825 452)	732 910		732 910
Total	128 060 129	-	732 910	-	128 793 039

4.5.5. Fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont projet sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Variation des fonds dédiés issus de	-						
Subventions d'exploitation	-						
Contribution financière	36 032 805	4 568 664	(161 430)			40 440 039	3 265 859
Ressources liées à la générosité du public							
Total	36 032 805	4 568 664	(161 430)	-	-	40 440 039	3 265 859

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	2024			2025
	A la clôture de l'exercice	Reports	Utilisation	A la clôture de l'exercice
Covid 19	127 643			127 643
ONCOLOGY	82 900	81 950		164 850
UROLOGIE	1 600			1 600
FREE TREATMENT (américain dans le besoin)	105 921	19 139		125 060
IMAGING CENTER	659 555	93 000		752 555
PMC	0	20 853		20 853
Rythmologie	97 870	41 050		138 920
WELLNESS LAB	17 412			17 412
MUSICOTHERAPIE (licence et mat de l'AHP)	47 000		-11 520	35 480
INNOVATION MEDICALE	908 643	524 099		1 432 742
RECHERCHE CLINIQUE	52 600		-52 600	0
MEDICAL EXCHANGE	182 853		-5 096	177 757
Exchange program : transfert fondation	703 035			703 035
MEDICAL EQUIPEMENT	3 464 047	108 000		3 572 047
NURSING EXCHANGE PROGRAM	25 000			25 000
WW2	105 529	5 000		110 529
American Relations	171 926		-43 821	128 105
PROJET KOALOU	4 100			4 100
OPHTHALMOLOGIE Matériel	87 000			87 000
Don pour personnel	0	11 812		11 812
AHP College	59 438			59 438
Endoscopie par A.I	62 889			62 889
CC Fonds intérêt général	1 167 099	248 903		1 416 002
Bientraitance maternité	0			0
CC Jardin Zen	137 849	4 032		141 881
Salle Hybride	986 723		17 525	969 198
Formation ACLS	15 148		-15 148	0
PEDIATRIE		1 769 326		1 769 326
POLE MERE-ENFANT		6 300		6 300
ALZHEIMER innovation medical	61 760		-15 720	46 040
CANCER DU SEIN innovation medical	59 683			59 683
COVID19 (partiellement)	1 498 745			1 498 745
DR. NYS	22 167			22 167
ENDOSCOPIE	5 000			5 000
MALADIES CARDIO	20 680			20 680
Capital campagne	25 090 990	1 635 200		26 726 190
Total	36 032 805	4 568 664	(161 430)	40 440 039

4.5.6. Provisions

	2024			2025
		Dotation	Reprise	
			Utilisées Non-utilisées	
Provision pour risque	5 888 350	2 582 620	(2 175 621)	6 295 349
Provision indemnité de départ à la retraite	5 979 965	113 290		(262 969) 5 830 286
	11 868 315	2 695 910	(2 175 621) (262 969)	12 125 635

4.5.7. Dette financière

	2024	Augmentation	Remboursement	2025
Emprunt auprès établissement de crédit	11 312 202		(1 339 205)	9 972 997
	11 312 202	-	(1 339 205)	9 972 997

	Moins d'1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette par échéance	9 972 997	1 359 948	5 586 203 3 026 846

4.5.8 Etat des dettes

		2025		2024
Etat des dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 405 927	21 405 927		20 392 649
Avances et acomptes reçus	15 895 639	15 895 639		10 466 942
Dettes fiscales	1 742 948	1 742 948		699 171
Organismes sociaux	7 330 748	7 330 748		6 573 430
Dettes personnel et médecins	6 556 319	6 556 319		6 687 967
Dettes sur immo. et comptes rattachés	534 985	534 985		904 261
Autres dettes	4 041 307	4 041 307		4 871 955
	57 507 873	57 507 873	-	50 596 375

4.5.9. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir s'élèvent à 16 255 k€ à fin décembre 2025. Ils correspondent principalement aux séjours des patients constatés sur l'année et non facturés à la clôture de l'exercice.

Les charges à payer correspondent principalement pour 15 352 k€ aux factures non parvenues relatives aux achats de biens et services, pour 14 427 k€ à des dettes relatives au personnel et aux charges sociales attachées.

4.5.10. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées lorsque les factures d'achats sont comptabilisées avant la réalisation des prestations. Elles représentent 1 228k€ au 31 décembre 2025.

Le montant des produits constatés d'avance est nul au 31 décembre 2025.

4.6. Informations sur le compte de résultat

4.6.1. Concours public et subventions d'exploitation

Concours publics et subventions d'exploitation

	2024	2023
Assurance public		
- dont T2A	17 396 401	15 943 638
- dont MIGAC	17 198 177	18 286 535
Subventions	-	-
Total	34 594 578	34 230 173

4.6.2. Autres produits

	2025	2024
Quote-part honoraires médecins	7 461 103	7 370 006
Redevances services aux médecins	7 488 145	7 079 309
Autres	10 576 577	4 700 782
Total	25 525 825	19 150 097

4.6.3. Résultat exceptionnel

Les éléments composant le résultat exceptionnel concernent principalement divers produits et charges liés à des patients sur des exercices antérieurs.

4.7. Autres Informations

4.7.1. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général. Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte de Mécénat à la signature de la convention, sauf si existence de condition suspensives.

L'hôpital américain bénéficie de conventions de mécénat pluriannuelles destinées à la « Capital Campaign » et notamment au financement du bâtiment K dont l'achèvement est prévu fin 2025. A ce titre, l'hôpital américain, au regard des incertitudes portant sur le recouvrement de ces conventions, comptabilise ces engagements reçus à l'encaissement

effectif des fonds. La différence entre les montants stipulés dans les conventions et les montants encaissés est inscrit en engagement hors bilan et représente à la date d'arrêté des comptes une valeur de 10 910 k€.

Engagements donnés

Crédit-bail

Une partie du matériel médical est financé par crédit-bail, le détail de ces opérations de crédit-bail se présent comme ci-dessous au 31 décembre 2025.

En K EUR	Matériel médical
Valeur d'origine	22 722
Amortissement	
Cumul exercices antérieurs	11 395
Dotation de l'exercice	2 483
Total	8 843
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	11 395
Exercice	2 620
Total	14 015
Redevances restant à payer	
à 1 an au plus	2 616
à plus d'1 an et 5 ans au plus	5 573
à plus de 5 ans	948
Total	9 137

4.7.2. Effectifs

	2025	2024
Cadres	173	158
Non-cadres	685	658
Total	<u>858</u>	<u>816</u>

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut- être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les membres du bureau des gouverneurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'hôpital Américain de Paris est associé à la Fondation « the American Hospital of Paris Fondation ». A fin décembre 2025 l'hôpital détient une créance de 3 541 k€ sur cette fondation.

Par ailleurs depuis 2011, l'Hôpital Américain de Paris produit des comptes consolidés en normes US. Ces derniers font l'objet d'une certification. Les comptes sociaux de la fondation ainsi que le CCPSC sont ainsi intégrés par intégration globale dans les comptes consolidés de l'Hôpital Américain de Paris.

Les médecins ne sont pas salariés de l'hôpital, ce sont des praticiens indépendants qui s'acquittent d'une redevance pour l'usage des locaux, des équipements et du personnel soignant de l'hôpital. L'hôpital collecte le paiement des prestations médicales et rétrocède ensuite aux médecins. A ce titre la dette vis-à-vis des médecins s'élève à 2 112 k€ au 31 décembre 2025.

4.7.5. Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger

L'hôpital américain ne dispose pas à ce jour du système d'information lui permettant de produire cette information pour l'intégralité de ses ressources. Les produits liés à la générosité par pays d'origine sont les suivants :

Pays	2025	2024
France	11 106 710	10 803 917
USA	1 633 286	6 313 940
Suisse	277 750	48 850
Luxembourg	102 100	176 400
Royaume Uni	73 700	120 350
Autres	146 496	405 340
	<u>13 342 067</u>	<u>17 868 798</u>

4.7.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont de 142 k€ pour 2025 et de 153 k€ pour 2024.

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Cet état de synthèse présente les produits par origine et les charges par destination, de manière comparative entre l'exercice concerné et l'exercice précédent, et qui fait apparaître distinctement la part issue de la générosité du public.

Le CROD est issu directement du compte de résultat de l'hôpital présenté précédemment.

Les charges par destination des rubriques suivantes agrègent les charges de toute nature (personnel, fonctionnement, amortissement) selon les principes suivants.

- Missions sociales : charges supportées pour réaliser les missions sociales telles qu'elles ressortent des statuts de l'hôpital.
- Frais de recherche de fonds : charges supportées pour solliciter et traiter, les ressources liées à la générosité du public (dons, mécénats, legs et produits rattachés).
- Frais de fonctionnement : couvrent la gouvernance de l'hôpital et ses fonctions supports, ce classement est issu de la comptabilité analytique de l'hôpital. Une quote-part de ces frais est affectée à la générosité du public, le ratio est de 43% pour l'exercice 2025 et représente le coût des activités de logistique et de gestion générales attribué aux différents services de l'hôpital.

Produits liés à la générosité du public :

Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs et donations.

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	DXDRCICD 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	13 342 066	13 342 066	17 868 798	17 868 798
Cotisations sans contrepartie	5 271 287	5 271 287	4 885 931	4 885 931
Dons, Legs et mécénat				
Dons manuels	7 132 944	7 132 944	4 908 120	4 908 120
Legs, Donations et assurances vies	414 605	414 605	1 235 262	1 235 262
Mécénat	523 230	523 230	6 839 485	6 839 485
2. Produits non liés à la générosité du public	128 833 917		123 542 045	
Contributions financières	0		0	
Autres produits non liés à la générosité du public	128 833 917		123 542 045	
3. Subventions et autres concours publics	34 594 578		34 230 173	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	2 438 589		3 766 011	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	161 430	161 430	2 753 542	2 753 542
TOTAL	179 370 580	13 503 496	182 160 569	20 622 340
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	120 265 753	1 290 630	106 755 117	1 004 214
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	120 265 753	1 290 630	106 755 117	1 004 214
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	1 389 430	1 389 430	1 087 729	1 087 729
Frais d'appel à la générosité du public	1 389 430	1 389 430	1 087 729	1 087 729
3. Frais de Fonctionnement	50 858 947	597 455	49 673 709	467 723
4. Dotation aux provisions et dépréciations	6 045 913		7 620 569	
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 568 664	4 568 664	2 197 993	2 197 993
TOTAL	183 128 707	7 846 179	167 335 117	4 757 659
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 758 127	5 657 317	14 825 452	15 864 681

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles générales du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) fait apparaître de manière comparative pour l'exercice concerné et l'exercice précédent les seules ressources directement issues ou rattachées à la générosité du public ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Le CER dans sa partie supérieure correspond aux colonnes du CROD « dont générosité du public ». Il est complété en partie inférieure par les opérations en capital réalisées au moyen des ressources issues de la générosité du public : investissements nets des amortissements, remboursement des emprunts en capital, abondement de la dotation.

Emplois de l'exercice financés par la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont utilisés au seul profit de l'hôpital. Les dons, mécénats et libéralités affectés spécifiquement sont directement utilisés pour financer les missions sociales conformément aux intentions indiquées par le donateur.

Les dons, mécénats et libéralités reçus au cours de l'exercice et non affectés spécifiquement par le donateur financent, sur affectation par le Comité Financier des Gouverneurs de l'Hôpital :

- les missions sociales, de manière complémentaire aux autres ressources.
- les frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et des legs

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 290 630	1 004 214	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	1 290 630	1 004 214	1.1 Cotisations sans contrepartie	5 271 287	4 885 931
			1.2 Dons, legs et mécénats	8 070 779	12 982 867
			- Dons manuels	7 132 944	4 908 120
			- Legs, donations et assurances-vie	414 605	1 235 262
			- Mécénat	523 230	6 839 485
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 389 430	1 087 729	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 389 430	1 087 729			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	597 455	467 723			
- Salaires et charges	-	-			
- Dépenses opérationnelles, exceptionnelles et financières	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	3 277 515	2 559 666	TOTAL DES RESSOURCES	13 342 066	17 868 798
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 568 664	2 197 993	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	161 430	2 753 542
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	5 657 317	15 864 681	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	13 503 496	20 622 340	TOTAL	13 503 496	20 622 340
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	27 902 393	18 139 096
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	5 657 317	15 864 681
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 798 690	- 6 702 814
			(+) Retraitement des dotations aux amortissements	487 325	601 431
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	33 248 345	27 902 393